

FORMATION

Je deviens éleveur en volaille de Bresse



Public concerné

Candidats à l'élevage de volaille de Bresse sur la zone AOP des 3 départements (01, 71, 39).



Durée

5 jour(s) / 35h



Lieux / dates

>

Responsables de stage :

Contacts :

>

Responsables de stage :

Contacts :



Cette formation s'articule autour d'un stage en exploitation et de six modules théoriques : présentation de la production, conduite de l'élevage, conduite sanitaire, organisation du travail, gestion technico-économique de l'atelier, connaissance de la filière volaille de Bresse et des volailles fines (chapons, poulardes, dindes). La durée et le contenu peuvent être adaptés selon les expériences antérieures des candidats.